



DÉCISION N°35/2026

OBJET : CONCLUSION D'UN CONTRAT ENTRE LA VILLE DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE ET LA SOCIETE CONIBI POUR LE RECYCLAGE DES CONSOMMABLES D'IMPRESSION

Madame le Maire de la Commune de Châteauneuf-sur-Loire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23, et sa partie réglementaire,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL-19-2026 en date du 21 mars 2026 portant délégation de pouvoirs donnés par le Conseil Municipal à Madame le Maire,

Considérant qu'en application du quatrième de cette délibération, Madame le Maire est autorisée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 221 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et de 500 000 € HT pour les marchés de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant qu'il convient de mettre en place une solution de recyclage des consommables d'impression usagés de nos copieurs,

Vu la proposition de contrat de la société CONIBI,

Vu les crédits inscrits au budget principal de l'exercice en cours.

DECIDE

Article 1 : de conclure avec la société CONIBI, dont le siège social est situé 47 allée des Impressionnistes – 93430 Villepinte, un contrat d'enlèvement des consommables d'impression usagés de nos copieurs.

Article 2 : La prestation est gratuite pour les marques adhérentes à Conibi.

Article 3 : Le contrat entre en vigueur à sa date de signature. Il est renouvelé par tacite reconduction annuelle chaque 31 décembre, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Article 4 : de signer tous les documents se rapportant à ce contrat ainsi que les éventuelles modifications en cours d'exécution.

Pour copie conforme.
Fait à Châteauneuf-sur-Loire,
Le 31 mars deux mille vingt-six
Le Maire,
Florence GALZIN

Le Maire certifie, sous sa responsabilité,
Le caractère exécutoire du présent acte.

Le Maire,
Florence GALZIN

Signé par :
Florence GALZIN
Date : 05/04/2026
Qualité : Maire